

# ANNEXE TECHNIQUE AU PPU QUARTIER DES GARES

## RECHERCHE ET ANALYSE PRÉALABLE À LA CONCEPTION DU PARC VILLE-MARIE



VERSION FINALE | décembre 2015





**Comité de suivi :**

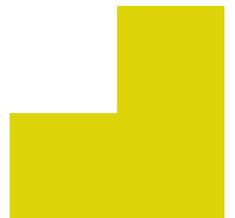
BRUNO COLLIN, urbaniste. Conseiller en aménagement - chef d'équipe.

STÉPHANIE TURCOTTE, conseillère en aménagement.

OLIVIER LÉGARÉ, urbaniste.

**Produit pour le compte du service de l'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie.**

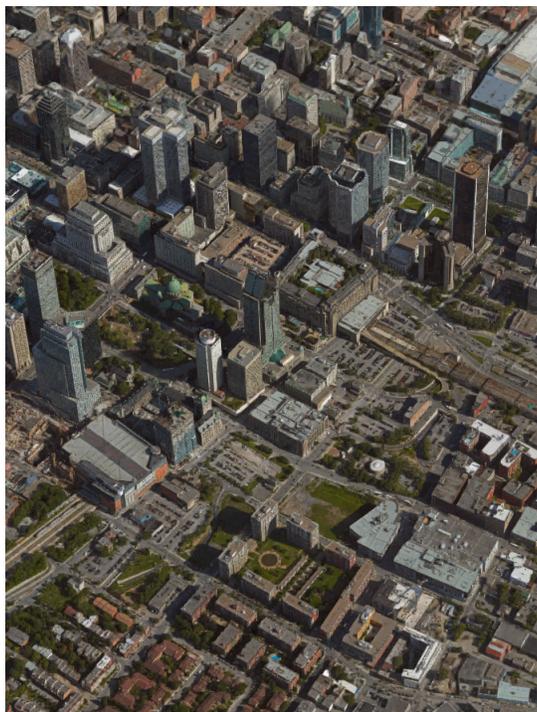
Montréal 





# 1.0 INTRODUCTION

## MISE EN SITUATION



Le secteur du Quartiers des gares (source : googlemaps, 2015).

L'ATELIER CHRISTIAN THIFFAULT a été mandaté par la division de l'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie afin de réviser le document relatif au projet du PPU du Quartier des gares suite aux recommandations faites par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM).

Ces recommandations portaient sur deux aspects principaux, à savoir d'une part, l'existence de sites déjà aménagés et d'autre part, la remise en question de la reconfiguration de la rue Torrance et de la présence de véhicules sur le site.

Le présent document présente d'abord une analyse des conditions actuelles puis expose et détaille la nouvelle proposition pour le parc Ville-Marie.





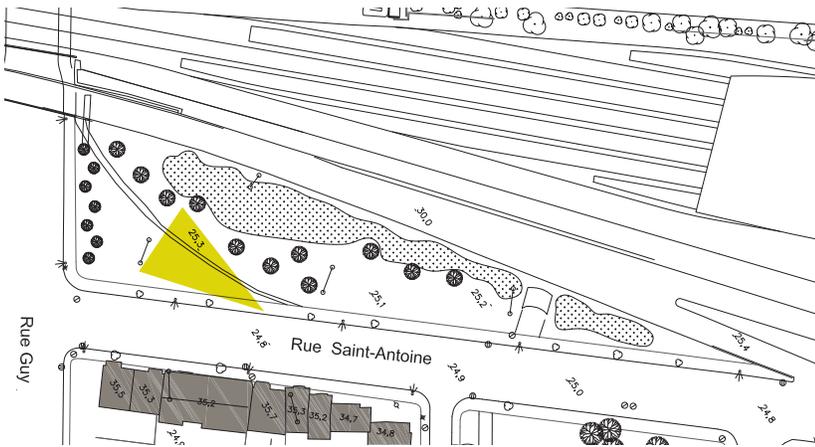
## SOUS-ESPACE #1

Au croisement des rues Guy et Saint-Antoine, le premier sous-espace identifié est un long triangle dont la partie nord est la pente du talus bordant la bretelle de l'autoroute Ville-Marie.

Il s'agit d'un espace végétalisé qui est peu mis en valeur. Le dénivelé est couvert d'arbustes et quelques arbres ont été plantés parmi les grands panneaux d'affichage commercial.

Une ligne de désir\* le traverse dans sa partie ouest et montre le passage récurrent des usagers qui l'empruntent pour rejoindre la rue Guy passant sous l'autoroute.

Un trottoir a été aménagé le long de la rue Saint-Antoine mais aucun passage piéton ne permet de traverser cette rue à fort trafic au niveau de la pointe du triangle à l'est.



\* Une ligne de désir est en zone urbaine un sentier tracé graduellement par érosion suite au passage répété de piétons, cyclistes ou animaux. La présence de lignes de désir (à travers des parcs ou terrains vagues) signale un aménagement urbain inapproprié des passages existants. (source : wikipédia)

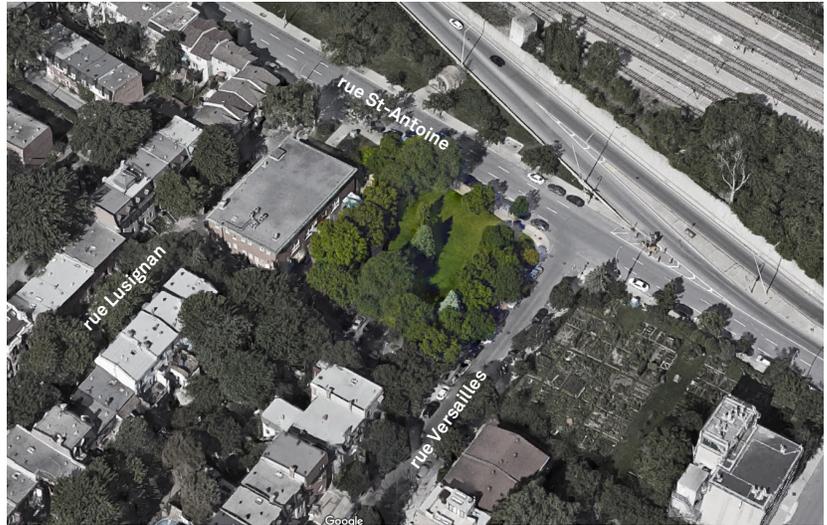


## SOUS-ESPACE #2

L'îlot situé entre la rue Lusignan à l'ouest et la rue Versailles à l'est se termine sur la rue Saint-Antoine au nord par un espace vert aménagé.

Ce dernier jouxte le bâtiment de la Mission Bon Accueil construit sur la partie ouest et occupe le reste de la tête d'îlot. Il s'agit d'un espace composé de petites buttes arrondies sur lesquelles ont été plantés quelques conifères et qui est délimité par les feuillus bordant les rues adjacentes.

Cet espace est l'aboutissement de la ruelle qui rejoint la rue Bonaventure plus au sud.





### SOUS-ESPACE #3

Les jardins communautaires Versailles occupent la tête de l'îlot résidentiel bordé au nord par la rue St-Antoine, la rue Versailles à l'ouest et la rue Lucien-L'Allier à l'est.

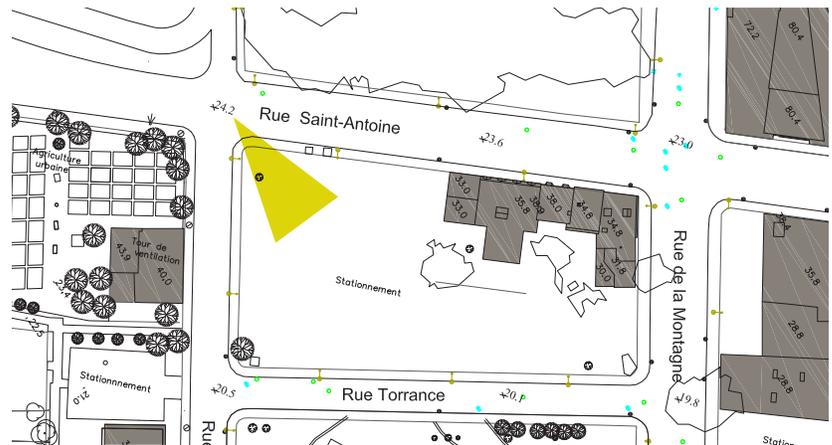
L'imposante tour de ventilation de l'autoroute Ville-Marie occupe le coin sud-est des jardins tandis qu'un passage public qui relie la ruelle, longe sa limite sud.



## SOUS-ESPACE #4

Vestiges, cinq petits bâtiments occupent le coin nord-est de l'îlot délimité par les rues Saint-Antoine au nord, Torrance au sud, Lucien-L'Allier à l'est et de la Montagne à l'ouest.

Vétustes, ces édifices sont amenés à disparaître tout comme le stationnement qui occupe le reste de l'îlot. Avec la topographie naturelle du site, ce large espace ouvert offre de grandes perspectives sur le sud de la ville.



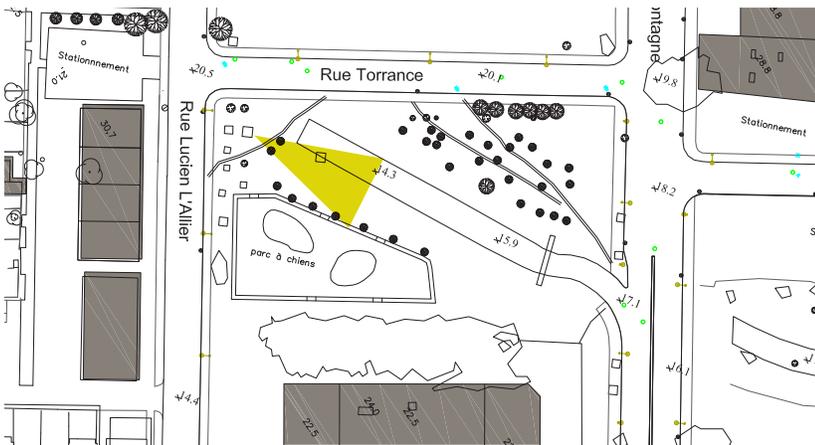


## SOUS-ESPACE #5

Les deux tiers nord de l'îlot compris entre les rues Lucien-L'Allier et de la Montagne forme un espace scindé par la sortie de l'autoroute qui en dessine la diagonale.

La partie nord est un triangle délimité par la rue Torrance bordée par un alignement de peupliers. Des lignes de désir sillonnent l'espace où quelques arbres ont été planté.

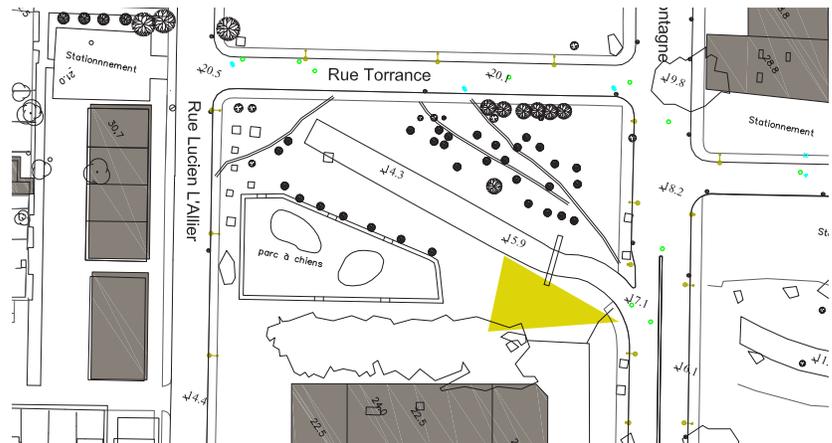
Cet espace est marqué par une pente douce qui descend vers le mur de soutènement de la bretelle de l'autoroute rehaussé d'une clôture.



## SOUS-ESPACE #6

Au sud de cet îlot, un bâtiment de deux étages avec un recul accueillant un stationnement a été construit le long de la rue Saint-Jacques. En arrière de celui-ci un alignement de grands arbres forme une masse végétale délimitant au sud le second triangle juxtaposé à la bretelle de l'autoroute. Le talus y est plus pentu et la partie plane accueille une aire d'exercice canin récemment aménagée.

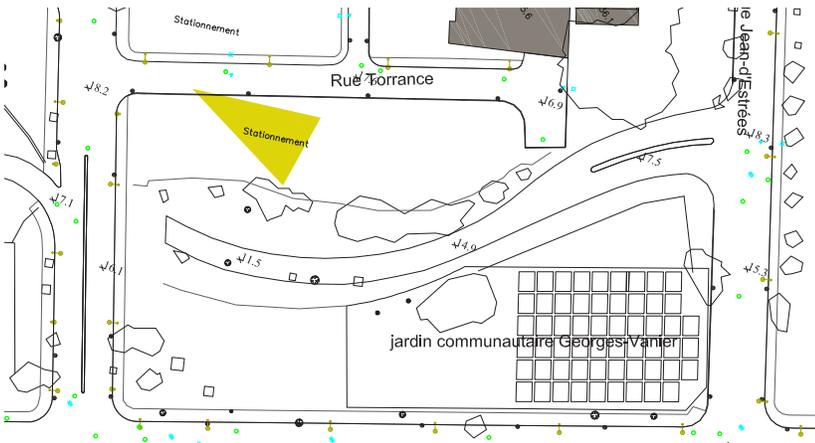
Quelques arbres ont été plantés et dessinent la ligne de crête du talus tandis que d'autres, au feuillage pourpre s'alignent sur la rue Lucien-L'Allier.





## SOUS-ESPACE #7

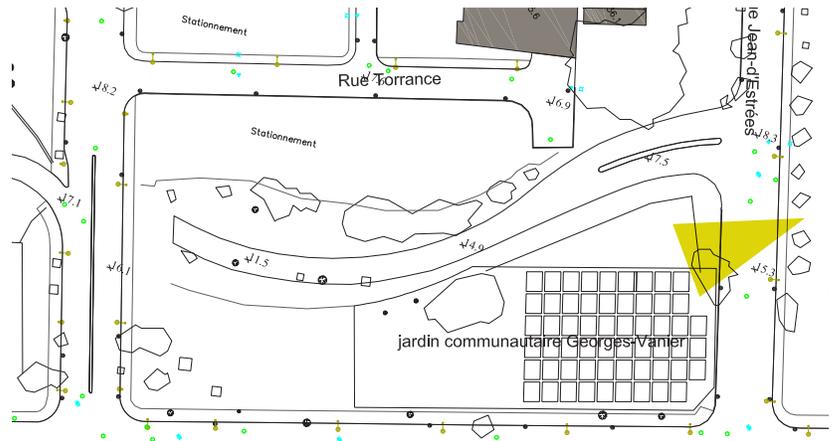
Une seconde sortie d'autoroute se trouve sur l'îlot à l'est de la rue de la Montagne. Comme la précédente, elle crée une fracture dans la topographie générale du site. Elle forme ici une longue courbe qui rejoint la rue Jean-D'Estrées. Au nord, un talus abrupt en haut duquel croissent de nombreux arbres délimite un espace en terrasse occupé par un large stationnement. Celui-ci est desservi par la rue Torrance qui s'y termine en cul-de-sac.



## SOUS-ESPACE #8

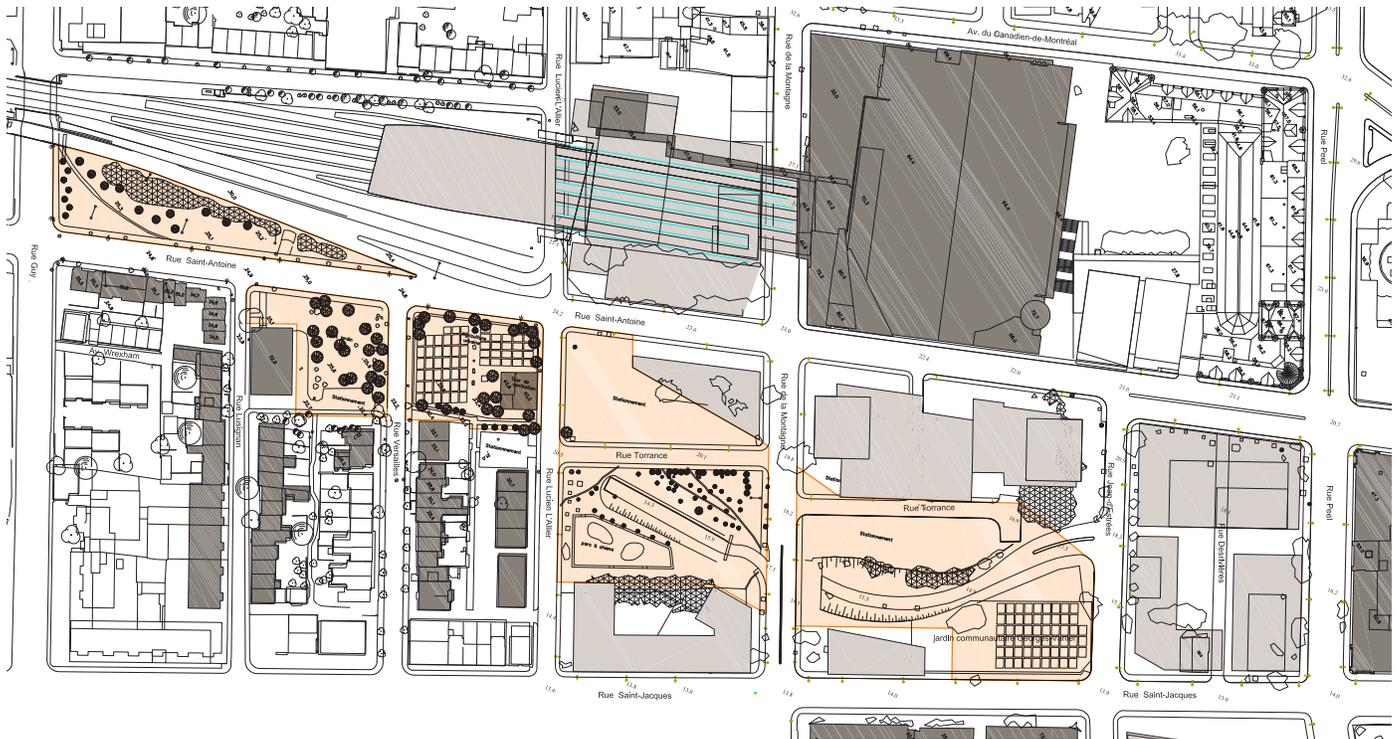
Le dernier sous-espace identifié se trouve au sud de cette seconde bretelle d'autoroute. Longé par la rue Saint-Jacques au sud, il est composé des jardins communautaires Georges-Vanier dont les espaces cultivés donnant au coin de la rue Jean-D'Estrées se prolongent par un espace d'agrément végétalisé utilisé par les jardiniers. On y trouve quelques arbres, une large pelouse et des bancs.

Cet espace jouxte un terrain en friche traversé en diagonale par une ligne de désir rejoignant la rue de la Montagne.



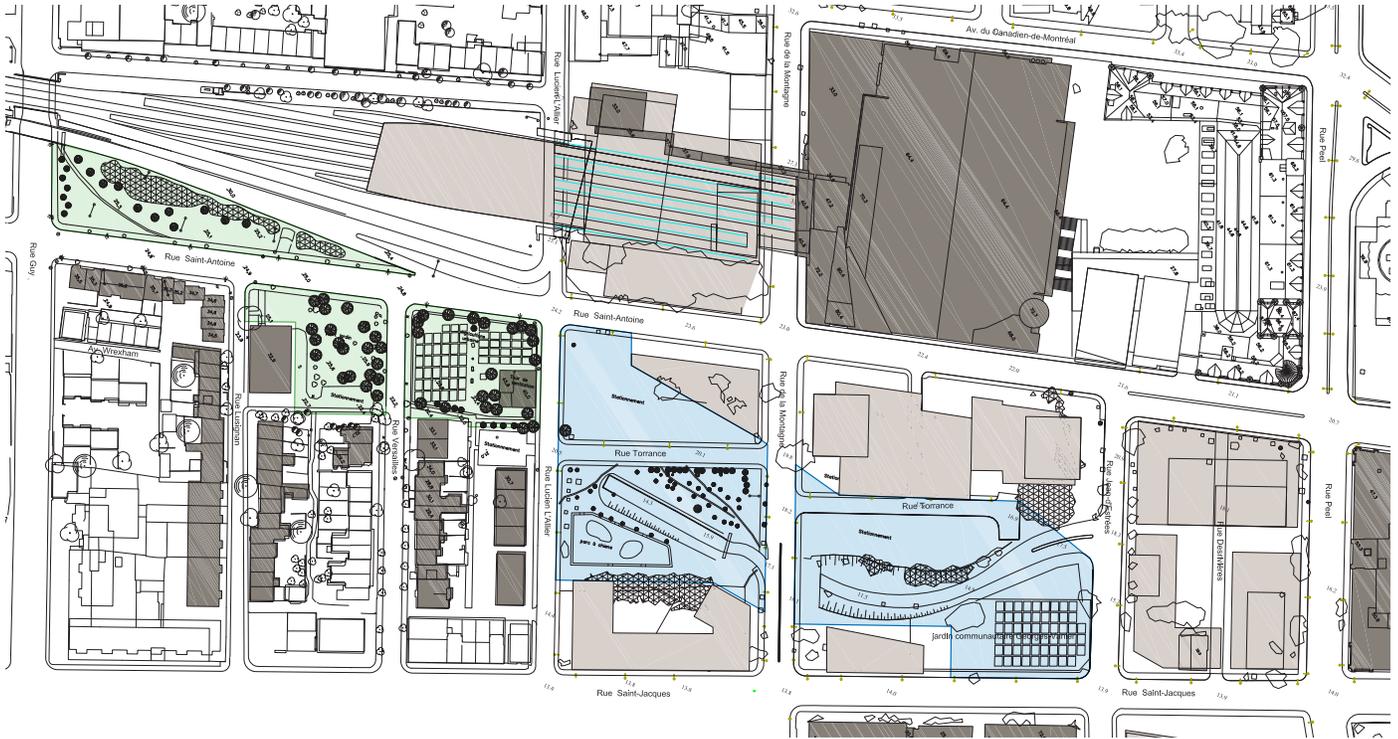


## LIMITE DU VIDE PROJETÉ



- bâtiments existants
- bâtiments projetés

En superposant le vide existant et le programme bâti prévu dans le document du PPU, se dessine alors l'espace potentiel pour l'aménagement du parc public du Quartier des gares. L'enjeu majeur est d'y créer une continuité non seulement spatiale et visuelle mais surtout physique. Et il est important de prendre en compte le potentiel déjà présent sur le site comme support du futur aménagement. Leur analyse a permis de mettre en lumière deux familles d'espaces disponibles.



## OUEST

Les trois sous-espaces identifiés à l'ouest sont liés aux îlots résidentiels situés entre les rues Guy et Lucien-L'Allier.

Ces îlots, typiquement montréalais, sont composés d'un bâti de petite taille (plex et petites bâtisses) et traversés par des ruelles aménagées.



## EST

Les deux sous-espaces situés à l'est sont directement liés au développement du centre-ville.

Bordés par de nouvelles constructions, ils sont le support d'un futur espace public dont la topographie actuelle est marquée par la présence des deux sorties de l'autoroute.



## LE PARC VILLE-MARIE - 2 ENTITÉS



### INTERVENTIONS À L'OUEST :

- Intégration d'un élément d'art public au coin des rues Guy et St-Antoine.
- Mise en valeur de l'aménagement existant en tête de l'îlot compris entre les rues Lusignan et Versailles.
- Conservation et mise en valeur des jardins communautaires Versailles.
- Réfection des sentiers et plantation d'arbres dans les ruelles des deux îlots résidentiels.



## INTERVENTIONS À L'EST :

- Implantation d'un élément-signature structurant pour le parc : la promenade-panoramique qui permet de relier les deux parties du parc en enjambant la rue de la Montagne.
- Lien avec la station de métro Lucien-L'Allier située plus au nord.
- Aménagement de parvis-terrasses au nord du parc, en lien avec les nouvelles constructions, profitant de l'ensoleillement et de la topographie du site.
- Conservation de l'aire d'exercice canin.
- Création d'une placette avec un pavillon de services à l'extrémité de la promenade-panoramique, jouxtant les jardins communautaires de Georges Vanier.
- Plantation d'essences végétales variées.
- Attention portée au choix d'un mobilier-signature et d'un éclairage sécuritaire et de confort.



La promenade-panoramique, en accentuant les effets de la topographie présents sur le site, offre des points de vue uniques sur le paysage urbain.



La promenade-panoramique est une structure aux dimensions variables, qui relie les îlots de part et d'autre de la rue de la Montagne et qui offre des espaces d'arrêt et d'observation. Elle est accessible par des rampes et des escaliers situés en plusieurs points.



Ci-contre : vues depuis l'extrémité sud de la promenade-panoramique qui se termine ici en belvédère sous lequel se loge un pavillon de services (café-terrasse). Implanté à proximité des jardins communautaires Georges-Vanier, il accueille à la fois les promeneurs et les usagers de ces jardins urbains.

Une rampe permet aux visiteurs de rejoindre le haut de la promenade-panoramique afin d'enjamber plus loin la rue de la Montagne.



## PRÉCÉDENTS

### ANIMATION DES REZ-DE-CHAUSSÉE



1 - Biblioteca Jaume Fuster, Plaça Lesseps, Barcelone, Espagne.  
2 - Hammarby Gård, Hammarby, Suède.

À l'image de la bibliothèque Jaume Fuster à Barcelone dont le rez-de-chaussée est occupé par une cafétéria qui s'ouvre sur un parvis-terrasse, le rez-de-chaussée des nouvelles constructions doit être pensé tant au niveau de l'aménagement et de l'esthétique que dans le choix de leurs usages. En effet, ils sont un élément essentiel car ils participent pleinement à l'animation des espaces publics qu'ils bordent.

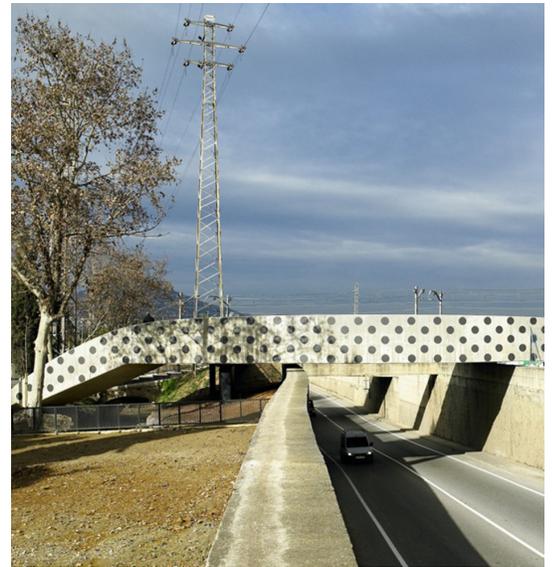


2

## PASSERELLE ET PROMENADE-PANORAMIQUE



3



4



5

3 - Berges de la Meurthe, Raon-l'Étape, France.

4 - Riu Llobregat, Barcelone, Espagne.

5 - Viladecans, Espagne.

Au sein du Quartier des gares, les bretelles de l'autoroute Ville-Marie et les talus les bordant forment de grandes fractures à l'échelle du territoire et des espaces non-utilisables.

La promenade-panoramique proposée permet de relier entre eux les différents espaces publics par une structure qui offre une variété d'expériences aux usagers tout en créant un élément de signature fort dans le paysage.



## RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ont collaboré à la réalisation de cette étude :

---

ATELIER CHRISTIAN THIFFAULT  
3641 boulevard Saint-Laurent,  
Montréal (Québec) H2X 2V5  
T > 514.678.3952  
[www.atelierct.ca](http://www.atelierct.ca) | [info@atelierct.ca](mailto:info@atelierct.ca)

Christian Thiffault, architecte MOAQ et designer urbain ADUQ  
Pauline Gayaud, paysagiste DPLG et designer urbain ADUQ  
Marta Masferrer, M. Arch. et designer urbain ADUQ

---



ARCHITECTURE  
DESIGN URBAIN  
PAYSAGE

3641, Saint-Laurent, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2X 2V5  
T > 514-678-3952

[www.atelierct.ca](http://www.atelierct.ca)